



Canadian Political Science Association Association canadienne de science politique

CONGRÈS DE L'ACSP

DIRECTIVES QUANT À L'ADHÉSION À L'ACSP POUR LES CONFÉRENCIERS, LES CRÉATEURS DE PRÉSENTATIONS VISUELLES ET LES PARTICIPANTS À LA COMPÉTITION « MA THÈSE EN TROIS MINUTES »

-Approuvé le 05.06.04; modifié le 06.12.14, le 04.06.15, le 18.09.15 et le 7.10.16

Pour les besoins du présent document, il est entendu que le masculin comprend le féminin.

Le conseil d'administration de l'ACSP a adopté la proposition suivante :

1. Que les conférenciers, les créateurs de présentations visuelles et les participants à la compétition « Ma thèse en trois minutes » (auteurs) dans le programme de notre congrès annuel soient obligatoirement membres de l'ACSP.
2. Que les auteurs qui sont des politologues canadiens résidant au Canada, qu'ils viennent ou non au congrès, soient obligés de devenir membres de l'ACSP.
3. Que les auteurs qui ne sont pas membres soient invités à se joindre à notre association et que le nom de ceux qui, à la date limite fixée pour les inscriptions anticipées par le Congrès des sciences humaines et/ou l'ACSP, ne l'ont pas fait, soit retiré du programme par le président du comité du programme dans la semaine qui suit.
4. Que les auteurs et invités suivants ne soient pas tenus d'être membres de l'ACSP :
 - 4.1 les invités spéciaux du comité du programme;
 - 4.2 les auteurs qui ne résident pas au Canada, qui assistent au congrès et qui fournissent la confirmation de leur adhésion à leur association nationale¹;
 - 4.3 les auteurs qui ne résident pas au Canada et qui n'assistent pas au congrès;
 - 4.4 les auteurs provenant d'autres disciplines.

¹ Association nationale qui regroupe des politologues.